

Déclarer d'Intérêt Général (DIG) des travaux de desserte forestière

*Procédure, intérêts et limites.
Une étude de cas.*

Pierre PACCARD, PNR du Massif des Bauges
p.paccard@parcdesbauges.com



Anne LENFANT, Direction Départementale des Territoires de la Savoie
anne.lenfant@savoie.gouv.fr



Le PNR du Massif des Bauges

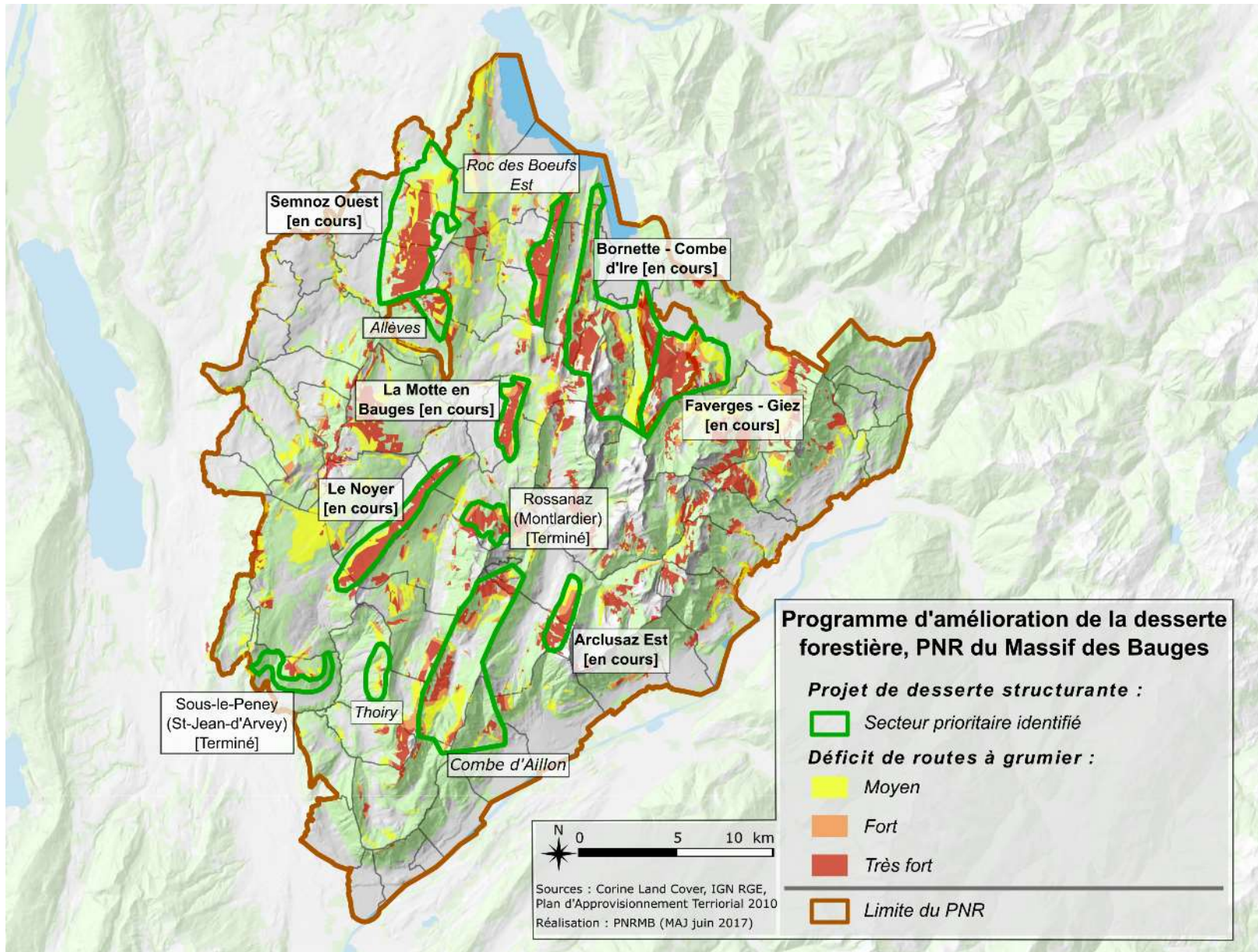
Attribution du LABEL : décembre 1995 (renouvellement en 2007)

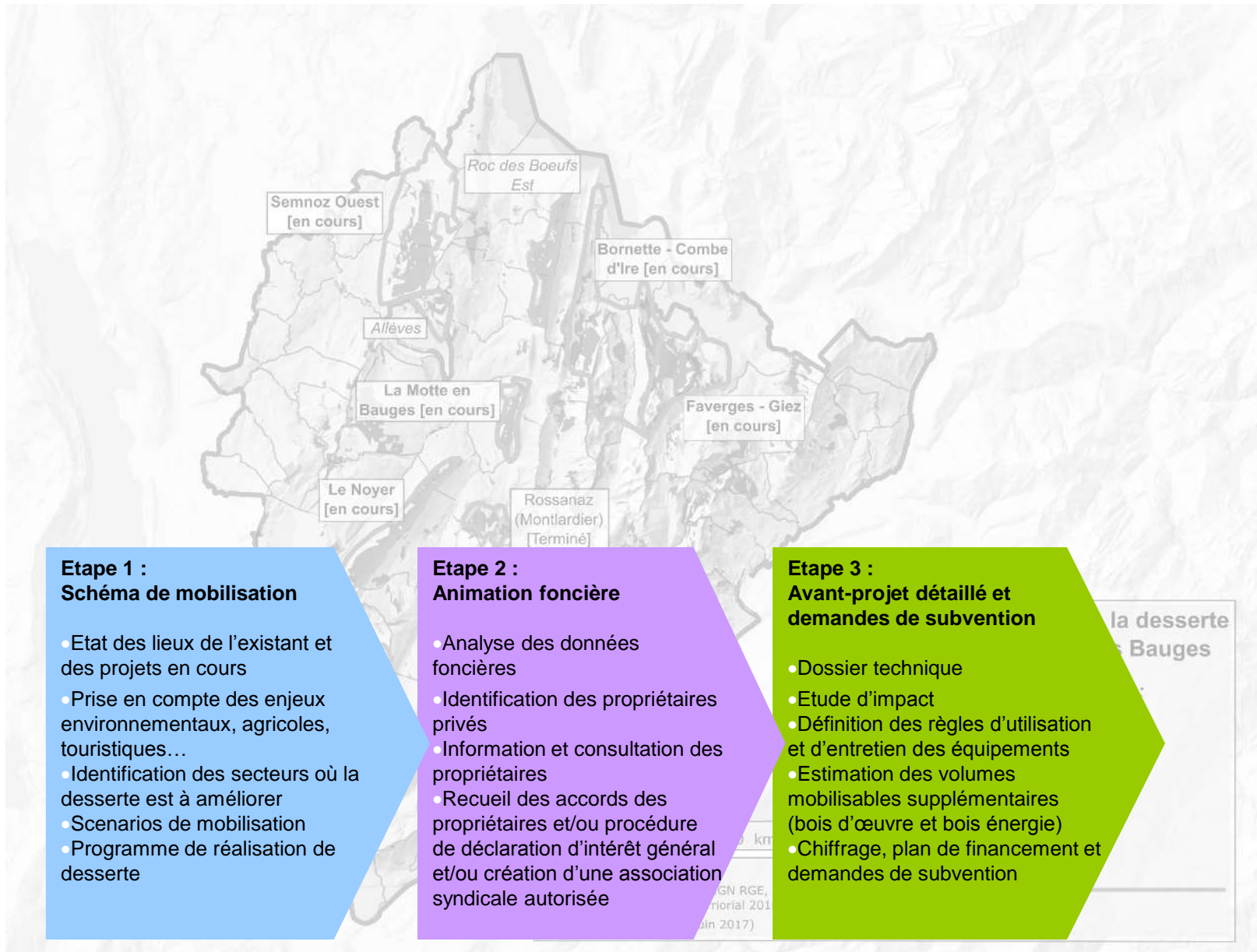
90 000 hectares : 63 communes (60 000 habitants)

+ 6 villes portes



Le « programme » desserte





Etape 1 : Schéma de mobilisation

- Etat des lieux de l'existant et des projets en cours
- Prise en compte des enjeux environnementaux, agricoles, touristiques...
- Identification des secteurs où la desserte est à améliorer
- Scenarios de mobilisation
- Programme de réalisation de desserte

Etape 2 : Animation foncière

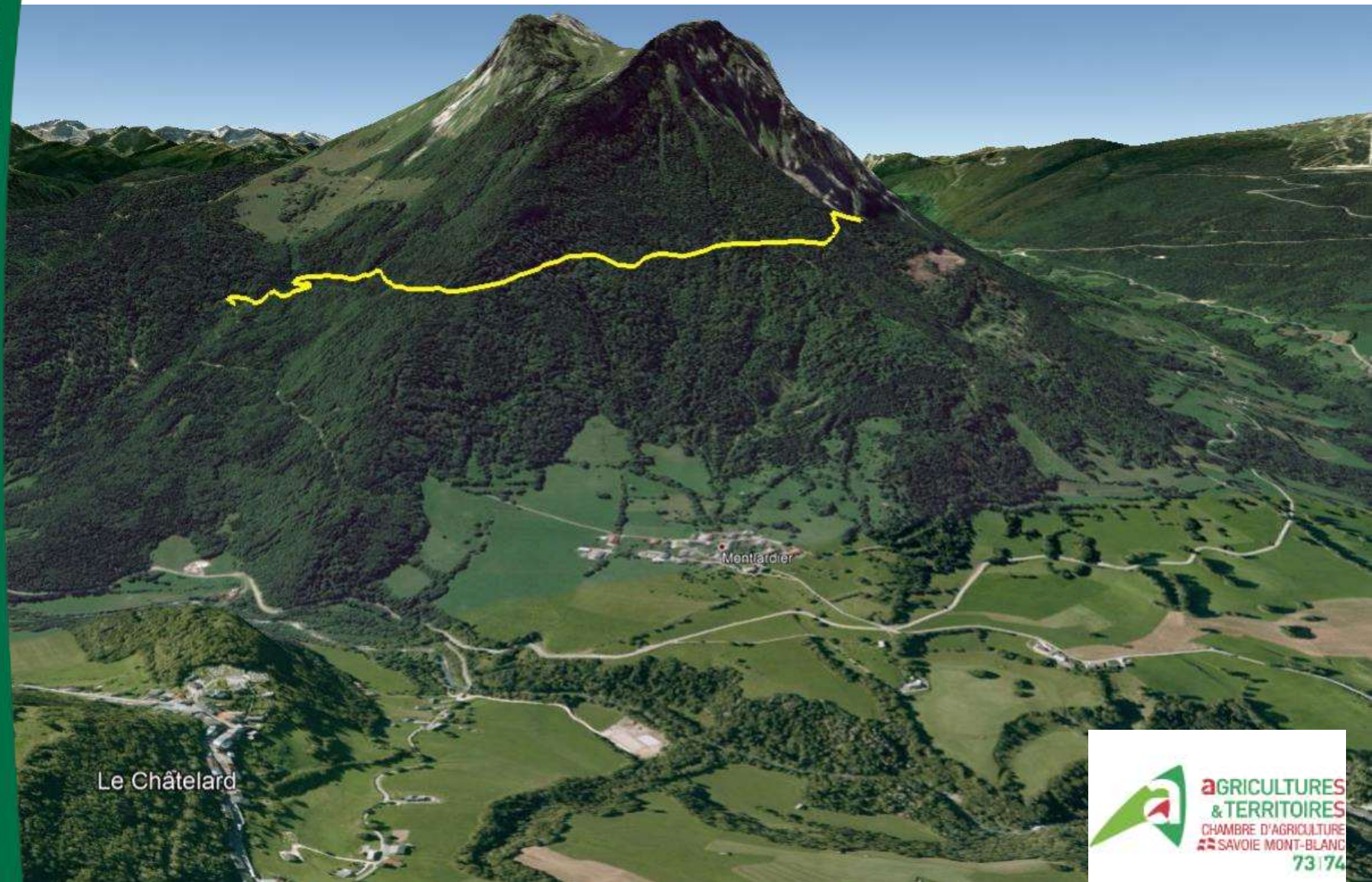
- Analyse des données foncières
- Identification des propriétaires privés
- Information et consultation des propriétaires
- Recueil des accords des propriétaires et/ou procédure de déclaration d'intérêt général et/ou création d'une association syndicale autorisée

Etape 3 : Avant-projet détaillé et demandes de subvention

- Dossier technique
- Etude d'impact
- Définition des règles d'utilisation et d'entretien des équipements
- Estimation des volumes mobilisables supplémentaires (bois d'œuvre et bois énergie)
- Chiffrage, plan de financement et demandes de subvention

la desserte
des Bauges

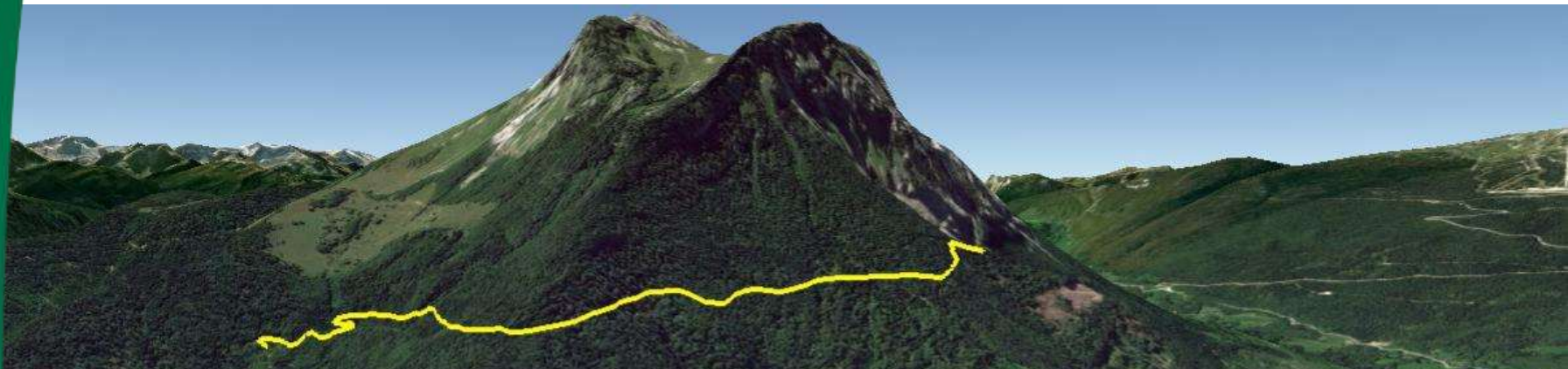
Le projet de route forestière de Rossanaz



Le Châtelard

Mentardier

Le projet de route forestière de Rossanaz



1993- 1994 Premier projet présenté, non réalisé par refus de passage du projet sur 1 parcelle privée. Une subvention avait été allouée mais non engagée.



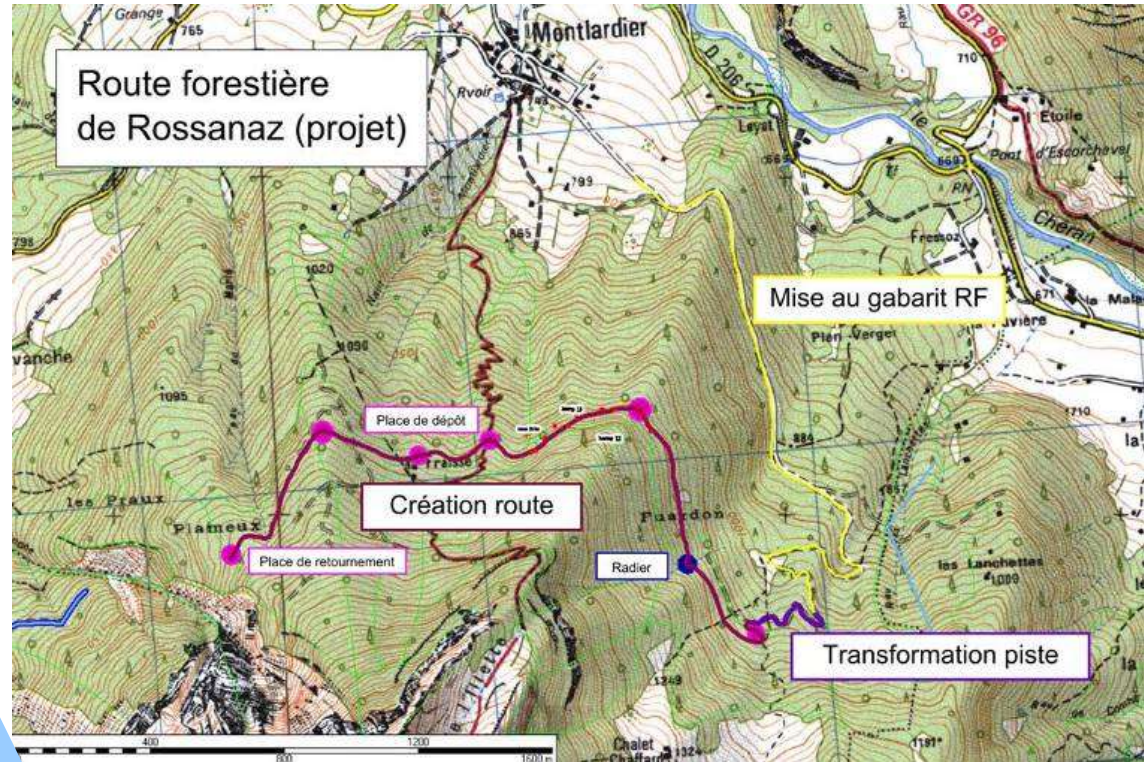
Le « schéma de mobilisation »



Cartographie du projet >

Etape 1 : Schéma de mobilisation

- Etat des lieux de l'existant et des projets en cours
- Prise en compte des enjeux environnementaux, agricoles, touristiques...
- Identification des secteurs où la desserte est à améliorer
- Scenarios de mobilisation
- Programme de réalisation de desserte

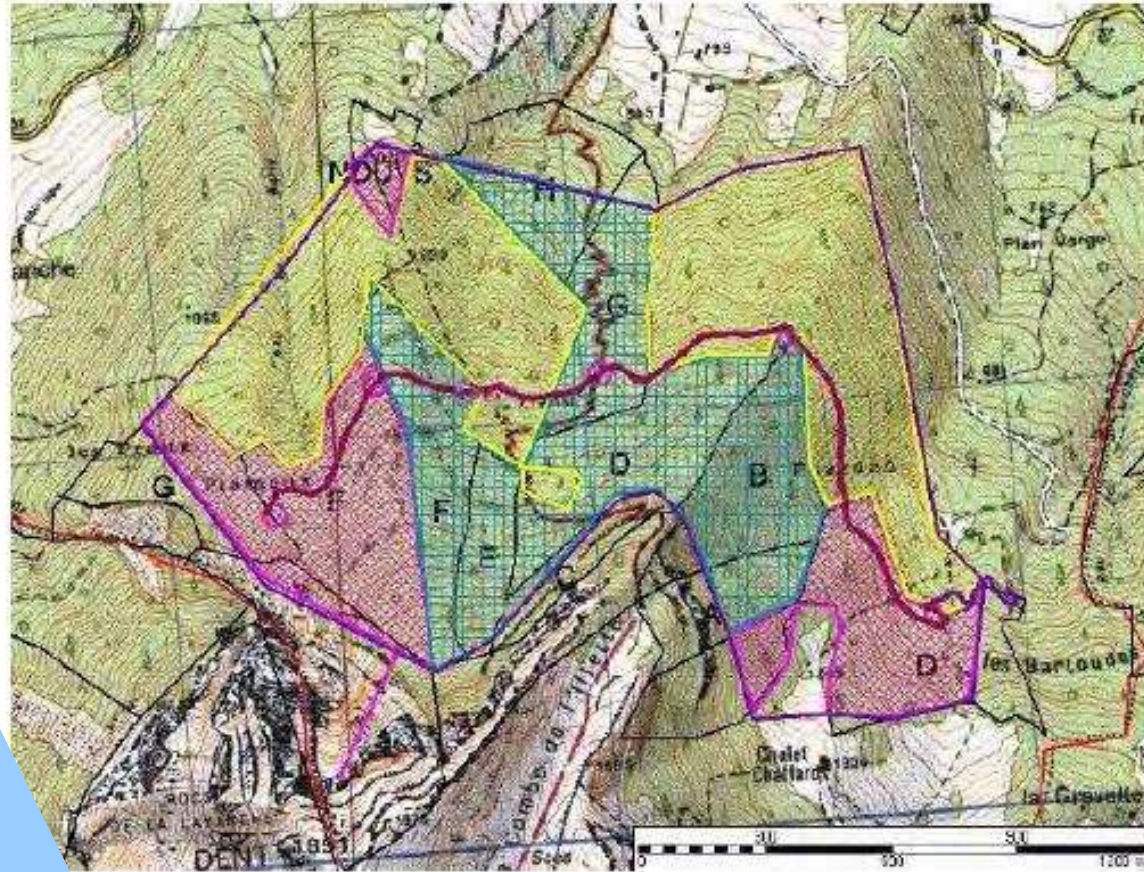


→ 2 445 m à créer pour desservir plus de 150 hectares de forêts communales, sectionales et privées et mobiliser près de 12 000 m³ de bois en 15 ans. Le tracé proposé prévoit à son départ la reprise d'une piste existante sur 350 m.

Le « schéma de mobilisation »






Zones desservies >



Etape 1 : Schéma de mobilisation

- Etat des lieux de l'existant et des projets en cours
- Prise en compte des enjeux environnementaux, agricoles, touristiques...
- Identification des secteurs où la desserte est à améliorer
- Scenarios de mobilisation
- Programme de réalisation de desserte

	Volumes mobilisables	Volume nouvellement mobilisable	Volume avec amélioration de la vidange des bois
Forêt communale 	2 550 m ³	950 m ³	1 600 m ³
Forêt sectionale 	4 500 m ³	2 900 m ³	1 600 m ³
Forêt privée 	4 725 m ³	2 025 m ³	2 700 m ³
TOTAL	11 775 m³	5 875 m³	5 900 m³

Le « schéma de mobilisation »



Juillet 2010 Accord de la Commune du Châtelard et de la section de Montlardier pour engager le projet

Etape 1 : Schéma de mobilisation

- Etat des lieux de l'existant et des projets en cours
- Prise en compte des enjeux environnementaux, agricoles, touristiques...
- Identification des secteurs où la desserte est à améliorer
- Scenarios de mobilisation
- Programme de réalisation de desserte

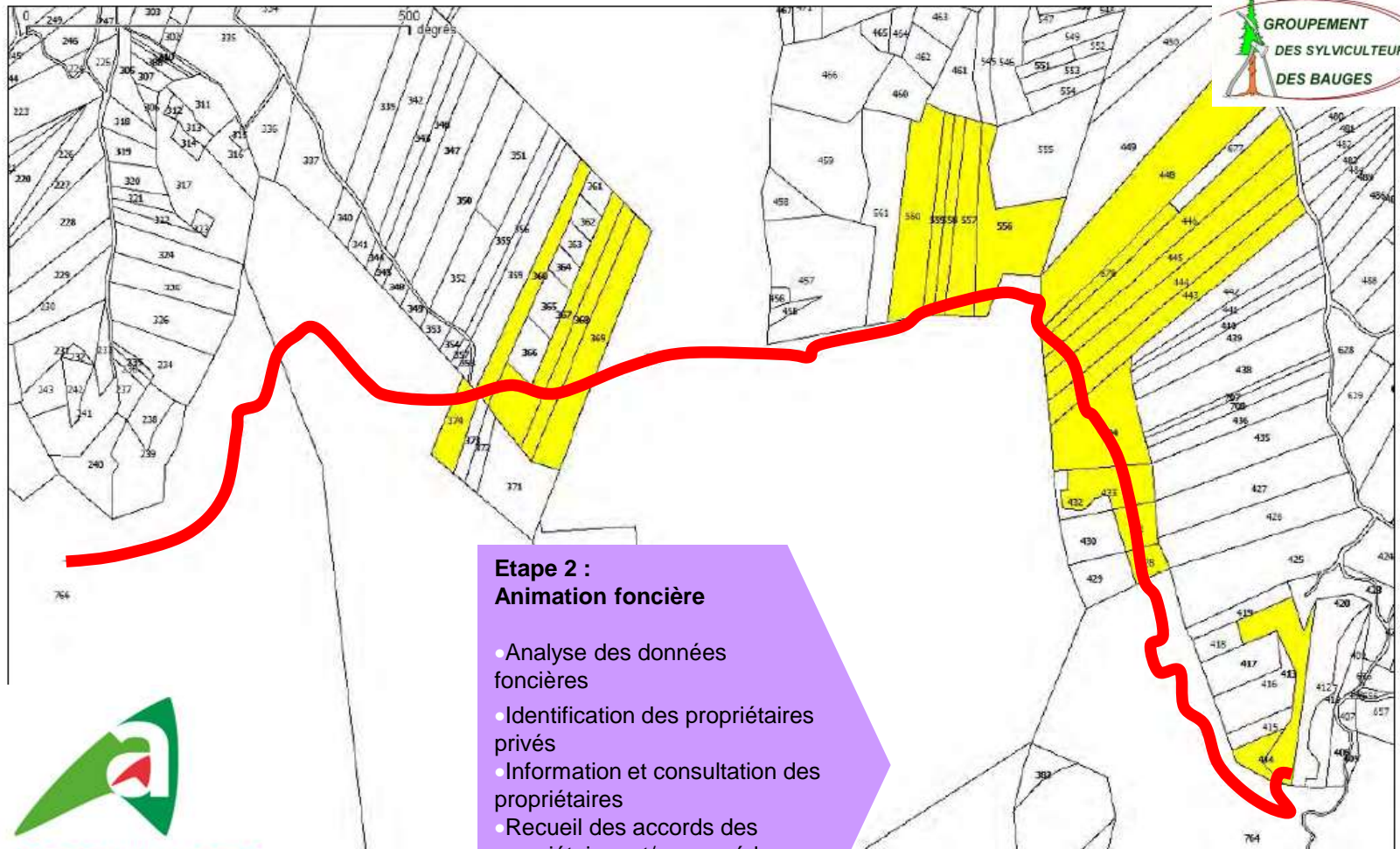


Coût de l'étude : 10 226 €

MO : PNR, Prestataire : ONF

Financement :

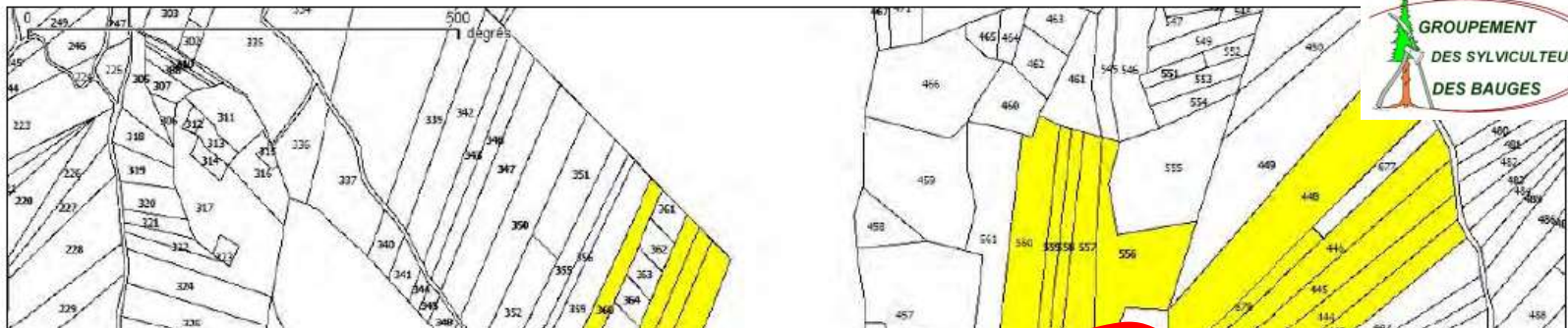
- PNR (90%) via Europe (FEDER POIA) et CG 73
- Commune (10%)



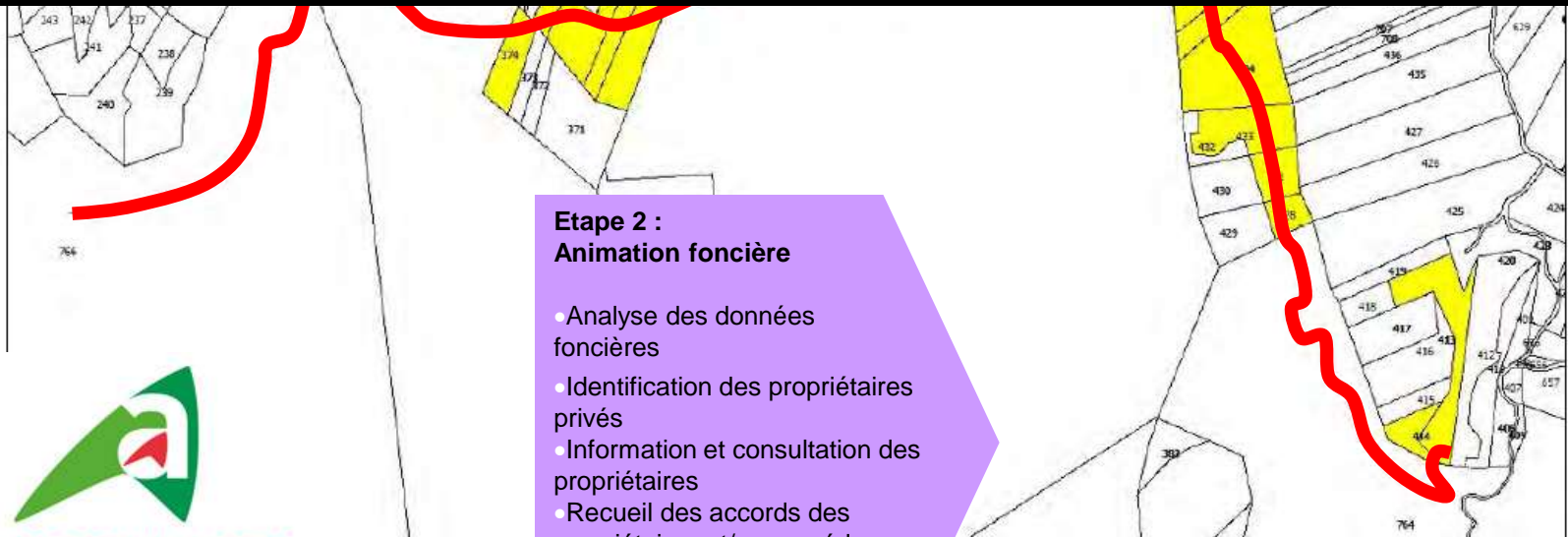
**Etape 2 :
Animation foncière**

- Analyse des données foncières
- Identification des propriétaires privés
- Information et consultation des propriétaires
- Recueil des accords des propriétaires et/ou procédure de déclaration d'intérêt général et/ou création d'une association syndicale autorisée

^ 21 propriétaires privés



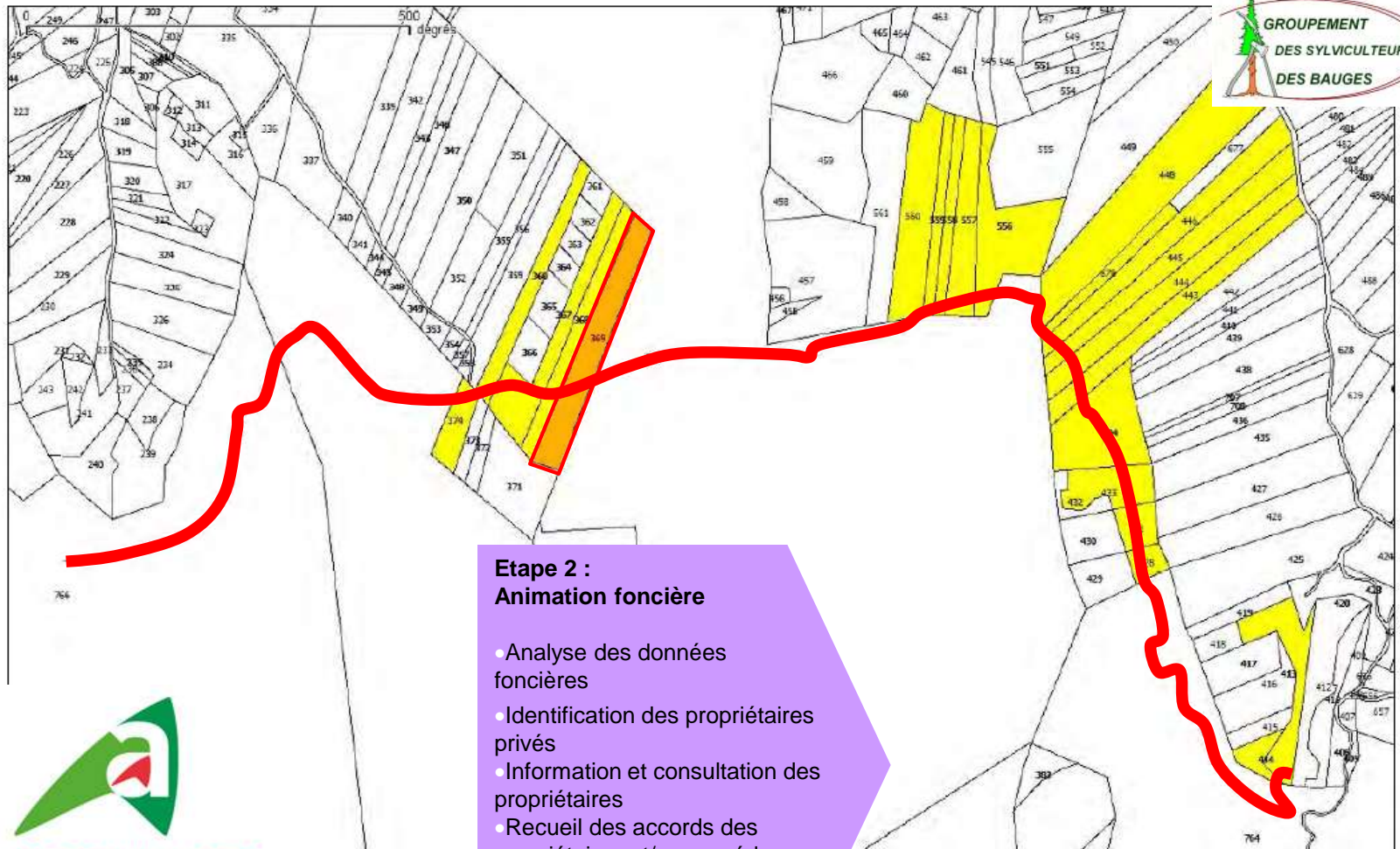
Avril 2011 Recueil de tous les accords... sauf un.



Etape 2 : Animation foncière

- Analyse des données foncières
- Identification des propriétaires privés
- Information et consultation des propriétaires
- Recueil des accords des propriétaires et/ou procédure de déclaration d'intérêt général et/ou création d'une association syndicale autorisée

^ 21 propriétaires privés



**Etape 2 :
Animation foncière**

- Analyse des données foncières
- Identification des propriétaires privés
- Information et consultation des propriétaires
- Recueil des accords des propriétaires et/ou procédure de déclaration d'intérêt général et/ou création d'une association syndicale autorisée

^ 21 propriétaires privés

Article L151-36 du Code rural et de la pêche maritime : « *les communes [...] peuvent prescrire ou exécuter les travaux entrant dans les catégories ci-dessous définies, lorsqu'ils présentent, du point de vue agricole ou forestier, un **caractère d'intérêt général** ou d'urgence :*
1° [...] reboisement et aménagement des versants, défense contre les incendies et **réalisation de travaux de desserte forestière...** »

Article L151-37 : « *le programme de travaux est soumis à enquête publique* »

Articles R151-44 à R151-46 : « *à l'issue de l'enquête publique le commissaire enquêteur transmet son avis motivé au préfet. Le DDT transmet alors ses propositions définitives au Préfet qui statue par arrêté préfectoral* »

Office National des Forêts

COMMUNE du Châtelard

PROJET DE CREATION DE LA ROUTE FORESTIERE DE ROSSANAZ

Déclaration d'intérêt général
Dossier d'enquête publique

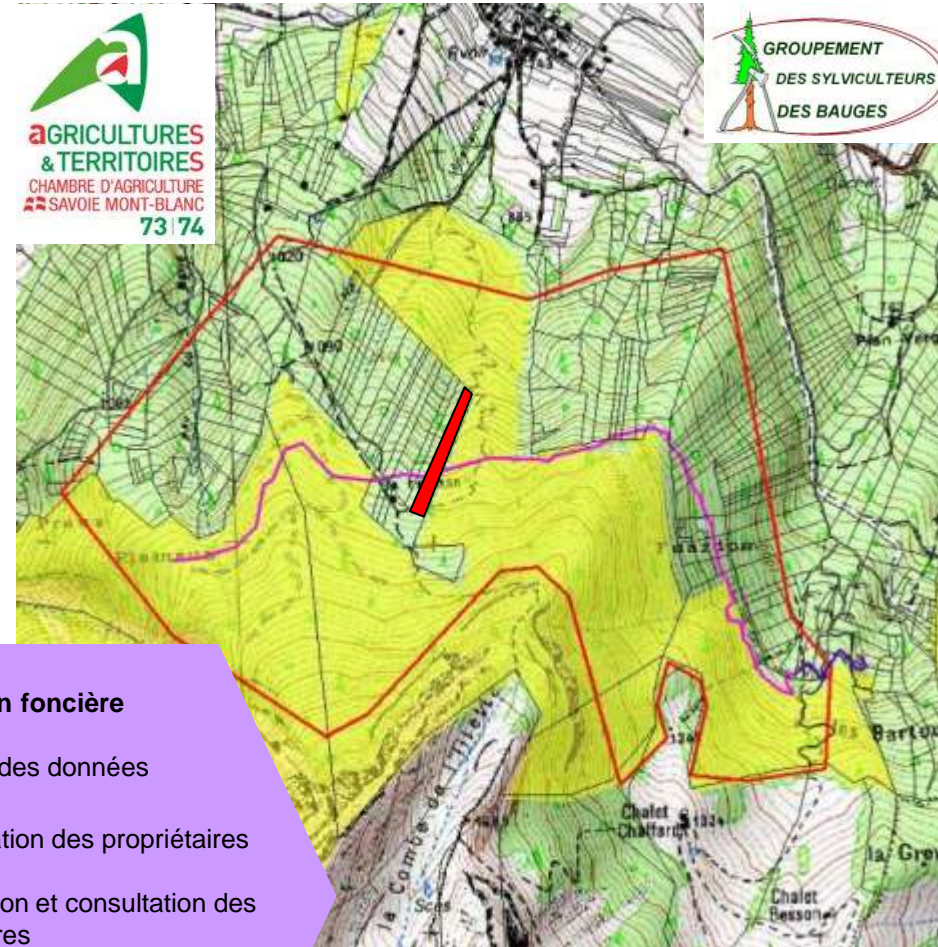
Janvier 2013

SAVOIE CONSEIL GENERAL

Parc naturel régional du Massif des Bauges Geoparks

l'Europe s'engage
le Massif Alpin
Parc Européen de Développement Régional UNION

^ Dossier de demande de DIG



Etape 2 : Animation foncière

- Analyse des données foncières
- Identification des propriétaires privés
- Information et consultation des propriétaires
- Recueil des accords des propriétaires et/ou procédure de déclaration d'intérêt général et/ou création d'une association syndicale autorisée

^ 21 propriétaires, 1 refus



Avril 2013 Enquête publique (1 avis défavorable)
6 mai 2013 Avis favorable du Commissaire enquêteur
21 mai 2013 Arrêté préfectoral de DIG, autorisation des travaux



Etape 2 : Animation foncière

- Analyse des données foncières
- Identification des propriétaires privés
- Information et consultation des propriétaires
- Recueil des accords des propriétaires et/ou procédure de déclaration d'intérêt général et/ou création d'une association syndicale autorisée



^ Dossier de demande de DIG

^ 21 propriétaires, 1 refus

ETAT de PIQUETAGE Création route de Rossanaz

Tronçon 1 : De la piste existante au couloir de FUARDON

Piquet	Longueur (mètre)	PENTE en long (%)	PENTE en travers (%)	LARGEUR Assise R=4; P=3,5 (mètre)	Assise déblai (mètre)	TALUS 3=3/2 4=4/1 1=1/1	longueur applicable	MINAGE (%)	SECTION (m. carré)	VOLUME TOUT VENANT (m. cube)	OBSERVATIONS
											Lacet 1 : 6 m à l'axe Remblai aval : 300m3
1	21	11	65	4	4.00	3	10.5		9.18	96	Départ sur largeur = lacet 1 Décaisser croupe
2	25	11	35	4	2.13	3	23		1.04	24	Place de stockage des bois en remblais avant lacet 30m x 15 m 800 m3
3	35	10	30	4	2.03	3	30		0.77	23	Entrée remblai
4	31	12	0	4	2.03	3	33		0.00	0	Lacet en remblai (8m à l'axe) 800 m3
5	28	12	40	4	2.28	3	29.5		1.42	42	
6	35	12	40	4	2.28	3	31.5		1.42	45	
7	30	12	70	4	4.00	4	32.5	50	6.79	221	
8	11	0	75	4	4.00	4	20.5	100	7.38	151	Entrée couloir passage en radier (-10 sur 5m)
9	17	11	65	4	4.00	4	14	100	6.21	87	Evacuation des matériaux de P 8 à P18 (sauf P16) = 1650 m3
10	24	11	80	4	4.00	4	20.5	80	8.00	164	
11	27	11	90	4	4.00	4	25.5	80	9.29	237	
12	21	11	80	4	4.00	4	24	80	8.00	192	
13	22	11	80	4	4.00	4	21.5	80	8.00	172	
14	34	11	80	4	4.00	4	28	50	8.00	224	
15	18	11	70	4	4.00	4	26	50	6.79	176	
16	15	11	50	4	2.78	4	16.5	20	2.21	36	Croupe
17	25	-10	90	4	4.00	4	20	80	9.29	186	
18			70	4	4.00	4	12.5	80	6.79	85	Axe couloir Radier béton
OTA	419						419			2076	

< Etat de piquetage



Etape 3 : Avant-projet détaillé et demandes de subvention

- Dossier technique
- Etude d'impact
- Définition des règles d'utilisation et d'entretien des équipements
- Estimation des volumes mobilisables supplémentaires (bois d'œuvre et bois énergie)
- Chiffrage, plan de financement et demandes de subvention

1- Estimation des coûts

Travaux	Coût (€ HT)
Création de la route	196 300 €
Reprise de la piste	6 800 €
Renvois d'eau sur la route forestière à l'aval	10 000 €
Coordination sécurité	3 000 €
Maîtrise d'œuvre	13 000 €
Total	229 100 €

2- Plan de financement prévisionnel

Financeurs	Montant	Pourcentage
Etat-Europe (mesure 125A du PDRH)	160 370 €	70 %
Conseil général de la Savoie	22 910 €	10 %
Autofinancement (commune, section, vente des bois d'emprise)	45 820 €	20 %
Total	229 100 €	

Etape 3 :
Avant-projet détaillé et demandes de subvention

- Dossier technique
- Etude d'impact
- Définition des règles d'utilisation et d'entretien des équipements
- Estimation des volumes mobilisables supplémentaires (bois d'œuvre et bois énergie)
- Chiffrage, plan de financement et demandes de subvention

^ Chiffrage



< Dossier de demande de subvention

22 mai 2013 Comité régional de programmation des aides pour la réalisation des travaux de desserte : note de 20/20 au projet de Montlardier

Automne 2013 Démarrage des travaux

Parcelles cadastrales : surlignées vert : parcelles publiques
surlignées jaunes : parcelles privées

section C : 556, 557, 558, 559, 560, 564
section D : 360, 367, 368, 369, 373, 374, 399, 413, 414, 428, 431, 433, 434, 443, 444, 445, 446, 448, 678, 764, 765, 766

- Fiche régionale d'information sur la demande d'aide
- Devis estimatif / quantitatif + devis récapitulatif
- Plan de situation au 1/25 000ème
- Plan de localisation au 1/10 000ème
- Etat de piquetage
- Notice d'impact
- Rapport du service R.T.M.
- Tableau de correspondance des parcelles forestières et des parcelles cadastrales
- Relevé des Matrices cadastrales des parcelles concernées
- Autorisation de passage des propriétaires privés
- Délibération du conseil municipal
- Imprimé 125 A
- RIB

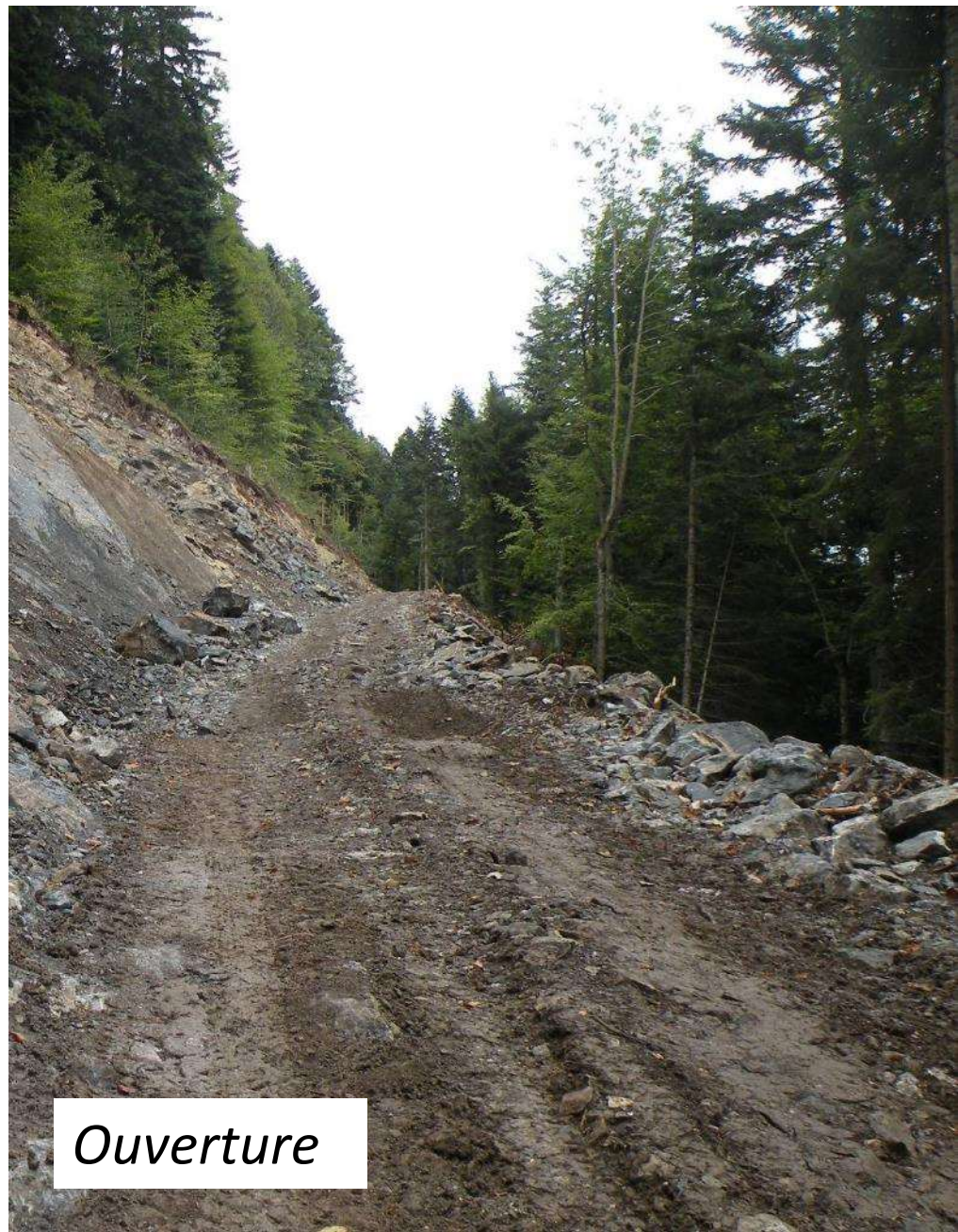


Etape 3 : Avant-projet détaillé et demandes de subvention

- Dossier technique
- Etude d'impact
- Définition des règles d'utilisation et d'entretien des équipements
- Estimation des volumes mobilisables supplémentaires (bois d'œuvre et bois énergie)
- Chiffrage, plan de financement et demandes de subvention



Coupe d'emprise



Ouverture



Avant compactage et empierrement



Bois d'emprise stockés bord de route



Inauguration (22 oct. 2016)

Et maintenant ?

Des coupes
heureuses...



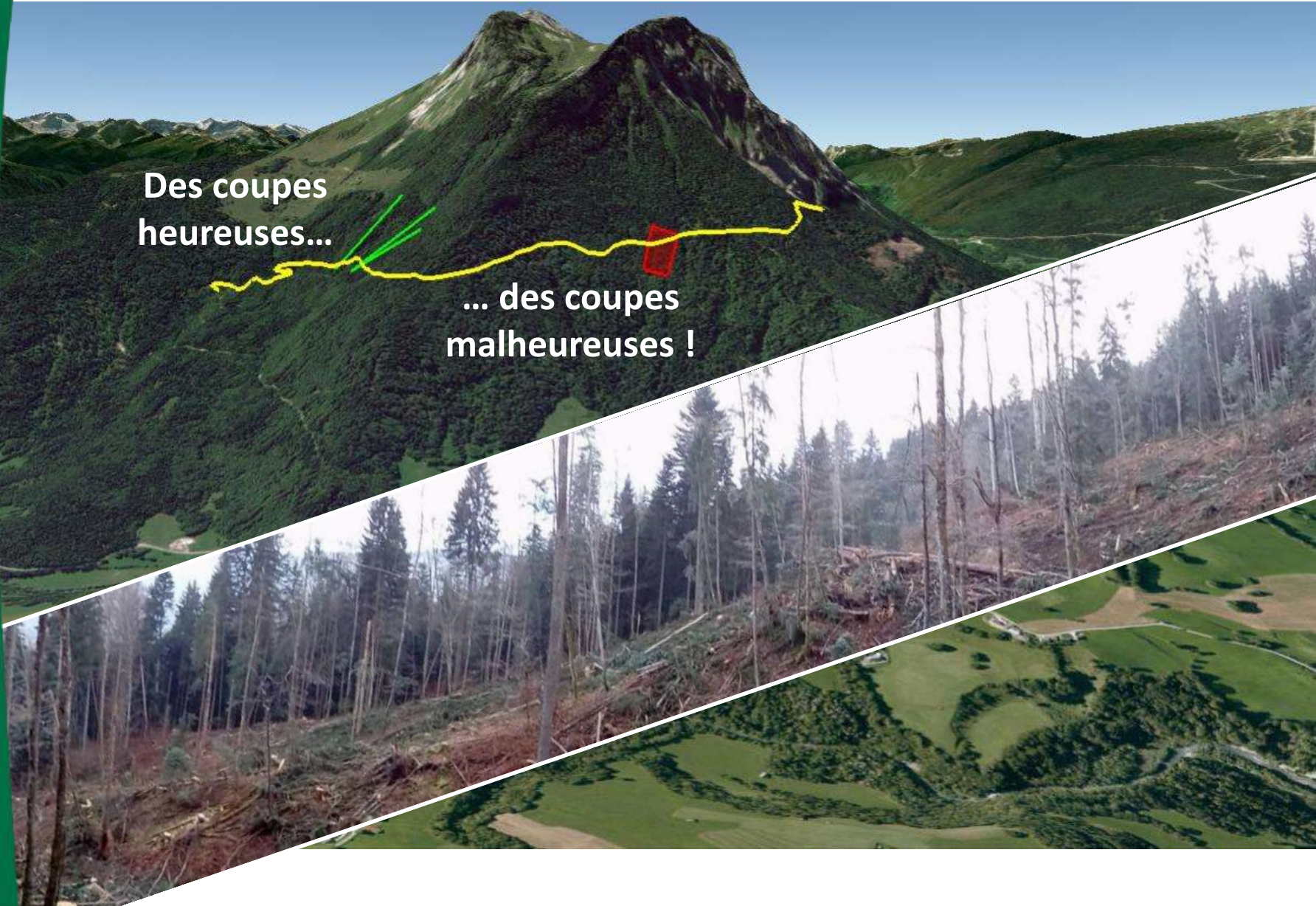
Mentardier

Le Châtelard

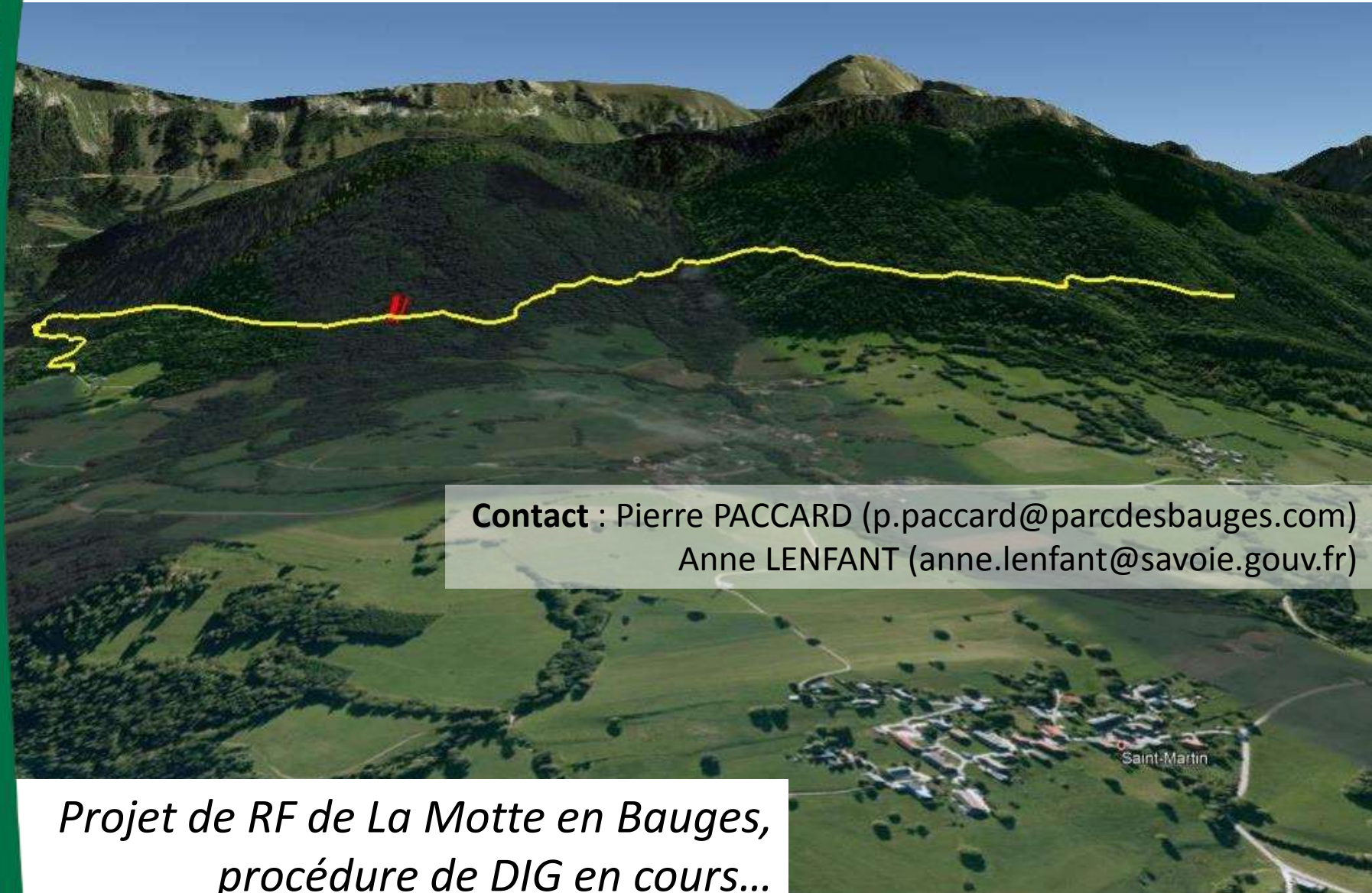
Et maintenant ?

Des coupes
heureuses...

... des coupes
malheureuses !



Merci de votre attention !



Contact : Pierre PACCARD (p.paccard@parcdesbauges.com)
Anne LENFANT (anne.lenfant@savoie.gouv.fr)

*Projet de RF de La Motte en Bauges,
procédure de DIG en cours...*